

Réf: Dossier 272236

Avis de constitution

SOCIETE « SAAN EXPRESS »

Siège ABIDJAN TREICVILLE AVENUE 21 RUE 12, Lot
512, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAAN EXPRESS »

Objet :

- ACHAT ET VENTE DE COLA
- COMMERCE GENERAL
- PRESTATION DE SERVICES
- DIVERS
- TRANSFERT D'ARGENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICVILLE AVENUE 21 RUE 12, Lot
512, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle TOURE BIBATA ANGELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07247 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89726/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

